

Un mot du pasteur

« Je ne suis pas venu apporter la paix,
mais la division. » (Luc 12, 49-53)

Chaque fois que nous lisons cette phrase mise dans la bouche de Jésus par l'Évangéliste Saint Luc, nous ne cessons jamais d'être étonnés. Lui, Jésus, doux et humble de cœur. Lui, Jésus envoyé d'un Dieu plein de tendresse et de miséricorde pour tous ses enfants. Comment est-il possible qu'il ait fait une telle affirmation?

Et pourtant il s'agit bien de la Parole de Dieu. Aucun doute là-dessus. Quel contraste avec Jésus ressuscité apparaissant à ses disciples et s'introduisant chaque fois en leur disant: « La paix soit avec vous. » Jésus ici veut confirmer ses disciples dans sa paix, eux qui croient en Lui et ont besoin d'être réconfortés après l'échec épouvantable de la Passion. Jésus leur dit: « Malgré tout ce que j'ai vécu, malgré les souffrances et la croix, je veux que vous gardiez confiance et que vous demeuriez dans la Paix. »

Tandis qu'ici, il s'agit de préparer ses disciples à affronter les épreuves et les adversités qui seront les leurs, lorsqu'ils se mettront à prendre la relève et à prêcher à leur tour la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu.

Alors ils seront continuellement en contradiction avec le monde qui les entourera. Ils seront pris à partie par tous ceux qui mettront en premier le pouvoir, la domination sinon l'écrasement de ceux qui les entourent pour arriver à leur fin. Avec ceux-là il ne peut et il ne pourra jamais y avoir de paix véritable. Ils seront toujours une cause de division et de trouble.

Essayez encore aujourd'hui de convaincre un millionnaire ou bien un milliardaire de la nécessité de se préoccuper des pauvres qui l'entourent et vous verrez sa réaction. « Ce sont des paresseux, ce sont des bons à rien. Moi, j'ai travaillé pour acquérir mes biens, qu'ils fassent de même. »

Vous aurez beau essayer de les convaincre qu'il s'agit là d'enfants de Dieu, de frères et sœurs en Jésus Christ, vous verrez ce qu'on vous répondra.

Je pense bien que c'est pour ceux-là que Jésus a dit: « Je ne suis pas venu apporter la paix sur la terre, mais la division. » Peut-il en être autrement? Et Jésus ajoute de façon encore plus poignante: « Car désormais cinq personnes de la même famille seront divisées; trois contre deux et deux contre trois; ils se diviseront le père contre le fils et le fils contre le père, la mère contre la fille et la fille contre la mère, sans oublier, la belle-mère contre la belle-fille et la belle-fille contre la belle-mère. »

Nous sommes en face de l'opposition entre le Royaume de Dieu et le monde avec tous ses attraits. Il y a là une incompatibilité qui causera toujours de la controverse. Jésus savait ça et il nous prévient tout simplement.

Avec le pape François, prions pour la paix dans notre monde.

Jean Jacques Mireault, prêtre



Baptêmes

Saint-Patrice, desserte N.-D.-de-la-Confiance

✠ Lucille Pagé, née le 7 avril 2014, fille de Michèle Pagé

Funérailles

✠ Doris Meunier, décédée le 18 juillet 2016 à l'âge de 76 ans

✠ Réjeanne L'Heureux, décédée le 18 juillet 2016 à l'âge de 79 ans

✠ Aurore Leblanc, décédée le 28 juillet 2016 à l'âge de 92 ans

✠ Lucille Simoneau, décédée le 31 juillet à l'âge de 83 ans

✠ Yvon Turgeon, décédé le 16 novembre 2015

✠ Jeanne D'Arc Pomerleau, décédée le 28 juillet 2016 à l'âge de 90 ans

Mariages

Saint-Patrice

✠ Keven Ross et Geneviève Bourassa, le 17 septembre 2016 à 14h

Saint-Jean-Bosco

✠ Réjean Leblanc et Tracy Catchpaw, le 13 août 2016 à 15h

Vente de Hot-Dogs :

Les Filles d'Isabelle du Cercle Immaculée-Conception #626, feront une vente de hot-dogs, du 1^{er} au 4 Septembre 2016, au magasin Rona Entrepôt au Carrefour de l'Estrie. Les profits ramassés iront pour leurs œuvres de charité.
Linda Couture, rédactrice. Tél.: 819-636-0418

Fête de l'Assomption

Le lundi 15 août, l'Église célèbre la solennité de l'Assomption de la Vierge Marie. Célébrations eucharistiques aux heures habituelles de lundi.

Pèlerinage pour le Jubilé de la miséricorde



À Québec
et à Ste-Anne de Beaupré
les 20 et 21 septembre 2016

avec l'abbé Gaëtan Baillargeon

Accueil à la Porte Sainte de la Basilique-Cathédrale de Québec et au tombeau de saint François de Laval

Arrêt au Couvent des Ursulines et au tombeau de sainte Marie-de-l'Incarnation

Accueil à la Porte de la Miséricorde au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré

Pour s'inscrire :

téléphoner au 819-843-5844, poste 21, soit auprès de la secrétaire ou de Michelle Lamontagne

Transport en autocar de luxe
environ 100 \$, ou moins, selon le nombre

Coucher à l'Auberge du Sanctuaire
Chambre avec petit déjeuner, simple (67,84\$),
double (36,79\$/pers.) ou triple (30,28/pers.)

Les repas sont aux frais de chaque personne.

Bienvenue à tous.

Vos offrandes	SJB	SJ	SP
24-07-2016	1178.25	532.05\$	1524.00\$

Vos offrandes (31-07-2016)	St-Jean-Bosco	St-Jude	St-Patrice
Quêtes	1 041.30\$	383.75\$	1 436.50\$
Lampions	110.05\$	86.35\$	227.50\$
Dons	68.80\$	0.00\$	100.50\$
Quête spéciale	0.00\$	0.00\$	0.00\$
Campagnes de financement	39 624.00\$	9 291.40\$	60 914.16\$

Célébrons cette semaine en union avec l'Église

Horaire du 13 août au 20 août 2016

Samedi 13 août – 20^e dimanche du temps ordinaire (vert)

16 h 30	St-Jean-Bosco	Messe	Feu Dominique Bernard..... La famille de Louise Cloutier Feu Cécile Bergeron..... La famille Feu Gilles Simoneau (2 ^e ann.)..... Son épouse et les enfants
---------	---------------	-------	---

Dimanche 14 août – 20^e dimanche du temps ordinaire (vert)

9 h	Saint-Patrice	Messe	Feu François Leblanc Offrandes aux funérailles Feu Pauline Vachon..... Jean-Louis et Louissette Carmichael Feu Monique Laflamme Offrandes aux funérailles
9 h	St-Jean-Bosco	Messe	Feu Huguette R. Douillard..... Son époux Feu Réal Côté Son épouse Anita Boulay Défunts Rouville et Ida Gaudreau Leur fille Monique
10 h 30	Saint-Jude	Messe	Feu Émile Gobeil..... Cousines Gobeil des États-Unis Feu Jean-Luc Archambeault Offrandes aux funérailles À mes intentions personnelles..... Éric Di-Stéfano
11 h	Saint-Patrice	Messe	Feu Gilberte Théroix Charbonneau..... La famille Feu Wilfrid Poirier Micheline et Gérald Paquette Feu Jean-Guy Lasnier..... Carmen et la famille

Lundi 15 août – Assomption de la Vierge Marie (blanc)

8 h 15	Saint-Patrice	Messe	Feu Léopold Lefebvre Son épouse Feu Armand Fleurant Offrandes aux funérailles Feu Pascale Maisonneuve..... Sarah-Daniel Fournier
16 h	St-Jean-Bosco	Messe	Feu Pierre-Luc Germain (8 ^e ann.) La famille de Gatien Roy Feu Roméo Labrecque (10 ^e ann.) Ses enfants Feu Jacques Gaudet..... Offrandes aux funérailles

Mardi 16 août – Saint Étienne de Hongrie (blanc)

8 h 15	Saint-Patrice	Messe	Feu Cassandra Courchesne Marie-Luc Bergeron Feu Germaine Parisien..... Marc et Thérèse Boulanger Feu Magella Lamontagne Offrandes aux funérailles
8 h 50	Saint-Patrice	Exposition du Saint-Sacrement	
16 h	St-Jean-Bosco	Messe	Pour le peuple de Dieu

Mercredi 17 août – Bienheureuse Élisabeth Turgeon (blanc)

8 h 15	Saint-Patrice	Liturgie de la Parole	
--------	---------------	-----------------------	--

Jeudi 18 août – Férie (vert)

8 h 15	Saint-Patrice	Liturgie de la Parole	
--------	---------------	-----------------------	--

Vendredi 19 août – Saint Jean Eudes, prêtre (blanc)

8 h 15	Saint-Patrice	Liturgie de la Parole	
16 h	Saint-Jude	Messe	Feu François Lamontagne..... Offrandes aux funérailles Feu Raphaël St-Onge Offrandes aux funérailles Feu Rose Claire St-Onge Bouthot Offrandes aux funérailles

Samedi 20 août – 21^e dimanche du temps ordinaire (vert)

16 h 30 St-Jean-Bosco Messe Défunts M. et Mme Édouard Henri Leur fille
Feu Anna Duquette.....La famille
Feu Dominique Bernard.....Agathe Bernard

Dimanche 21 août – 21^e dimanche du temps ordinaire (vert)

9 h Saint-Patrice Messe Feu Gisèle Filion Marineau (5^e ann.) Son époux Germain Marineau
Feu François Leblanc Offrandes aux funérailles
Feu Pauline Carrière Lachance Michèle Gendron

9 h St-Jean-Bosco Messe Défunts M. et Mme Édouard Henri.....Leur fille
Défunts M. et Mme Ernest Drouin.....Noëlla et Raymond
Feu Cécile Bergeron La famille

10 h 30 Saint-Jude Messe Feu Marcelle Lefrançois (5^e ann.)..... Ses enfants
Feu Daniel Latulippe..... Offrandes aux funérailles
Feu Donald Bizier Conseil de fabrique de Saint-Jude

11 h Saint-Patrice Messe Feu Georges Rodrigue Sa fille Marie-Claire
Feu Jean-Guy Lasnier.....M. et Mme Jean-Luc Roy
Feu Monique Laflamme Offrandes aux funérailles



Les célébrations de 8 h 15 à St-Patrice sont télévisées et retransmises sur Cogeco et Axion.

Lampe du sanctuaire

St-Jean-Bosco — *Feu Georges Bourdeau – Pauline et les enfants*
St-Jude — *À la mémoire de Donald Bizier – Parents et amis*



Présentation du film documentaire marial "M et le 3^{ème} secret", dimanche 14 août, à 18h, au Sanctuaire de Beauvoir. Une enquête passionnante sur la femme la plus populaire de la planète, la Vierge Marie. Au programme : chapelet, chants avec le groupe vocal familial «*Les Messagères de Notre-Dame*» et projection du film (durée du film: 2h).

Entrée libre, contribution volontaire.

Info. : 819-569-2535 (sanctuaire) / www.filmmarial.jeminforme.org

La fête de l'Assomption de la Vierge Marie

La fête

L'Assomption est une des grandes fêtes de la vie chrétienne. Elle célèbre la gloire de Marie avec Dieu au terme de sa vie terrestre. Marie, après sa mort, a été enlevée de la vie terrestre pour entrer dans la vie en Dieu. L'Assomption vient d'un mot latin qui signifie «enlever» et non ascension qui veut dire « monter». Pour Marie, l'Assomption est la suite de sa participation à la vie de Jésus. Marie est celle qui croit dans la confiance jusqu'au bout. Elle rejoint pour l'éternité son Fils Jésus, ressuscité. « Élevée en corps et en âme dans la gloire du ciel » (Pape Pie XII), Marie nous précède dans la joie du royaume de Dieu et nous rappelle par sa vie ce à quoi nous sommes tous appelés : accueillir le don de Dieu dans notre vie, célébrer cette force de Dieu qui élève les humbles et rabaisse les puissants. Marie nous aide à comprendre qui est le Christ. (Conférence des évêques de France, 8 août 2016)

Le dogme

« Nous affirmons, Nous déclarons et Nous définissons comme un dogme divinement révélé que l'Immaculée Mère de Dieu, Marie toujours vierge, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, a été élevée en corps et en âme à la vie céleste." C'est par ces mots que, le 1er novembre 1950, Pie XII proclamait le dogme de l'Assomption par la constitution apostolique *Munificentissimus Deus*. Un événement qui prend sa source dans la tradition de l'Église, longuement mûrie par un siècle de théologie mariale.

L'origine de la fête en Orient

On ne sait pourtant rien de la fin de la vie terrestre de Marie. Seul un écrit apocryphe du Ve siècle, La Dormition de Marie, évoque ses derniers instants. Entourée par les apôtres en prière, elle est emmenée au paradis par le Christ. Très tôt, en effet, les chrétiens ont eu le pressentiment que la Mère de Dieu, préservée de tout péché, ne pouvait pas avoir connu la corruption de la mort. Une intuition qui sera

ensuite approfondie par les Pères de l'Église, en particulier saint Jean Damascène. Au VIe siècle, la fête de la Dormition est déjà célébrée en Orient, vers la mi-janvier. Plus tard, l'empereur Maurice (582-602) la fixera définitivement au 15 août. Une fête dont la tradition est héritée de l'Église d'Orient

La fête reçue en Occident

La fête arrive à Rome grâce au Pape Théodore (642-649), originaire de Constantinople. Elle se diffuse petit à petit en Occident : en 813, le Concile de Mayence l'impose à l'ensemble de l'Empire franc. Peu à peu, la fête va prendre le nom d'Assomption, même si la différence entre Assomption et Dormition reste ténue, et l'Église ne ressent pas le besoin d'ériger en dogme cette croyance.

Vers la proclamation du dogme

C'est après la proclamation par Pie IX du dogme de l'Immaculée Conception, dans le grand courant de dévotion mariale du XIXe siècle, que des pétitions commencent à affluer à Rome pour que soit officiellement défini le dogme de l'Assomption. Face à ces demandes répétées, Pie XII, par l'encyclique *Deiparae Virginis*, publiée en mai 1946, demande à tous les évêques du monde de se prononcer. La réponse est quasi unanime : 90 % des évêques y sont favorables.

Des célébrations grandioses accompagneront la proclamation du dogme de l'Assomption. Celui-ci reste à ce jour le seul cas où l'infaillibilité pontificale, telle que définie à Vatican I, a été mise en œuvre. Parmi ces célébrations, on notera le couronnement par Pie XII d'une statue de la Vierge, dans la crypte de Saint-Pierre de Rome.

(Extrait du site Internet La Croix/Croire, le 8 août 2016)